

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, tenue le treizième jour du mois de décembre deux mille vingt-et-un (13 décembre 2021) à 19h00 au centre communautaire, 520, chemin Déziel.

#### À laquelle sont présents :

- Claude Mayrand, maire
- Michel Goudreault, conseiller
- Diane Rivard, conseillère
- André Bordeleau, conseiller
- Louis Tremblay, conseiller
- Claude Frigon, conseiller
- Frédéric Veilleux, conseiller

#### Formant le quorum requis par la Loi

#### Est également présente

- Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et secrétaire-trésorière

#### 01. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00), sous la présidence de Monsieur Claude Mayrand, maire et président d'assemblée.

#### 02. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

#### 03. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

##### 01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

##### 02. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

##### 03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

##### 04. ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

##### 05. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC (2022-2023-2024)

##### 06. PRÉSENCE À LA SÉANCE

##### 07. MENTIONS DES ÉLUS

##### 08. PÉRIODE DE QUESTIONS

##### 09. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-146

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire à 19h00, le 13 décembre 2021.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

### 04. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

2021-12-147

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil adopte le budget de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel qu'il apparaît au présent procès-verbal.

		2022		2021		VARIATION EN	VARIATION EN
		Budget		Budget		(\$)	(%)
<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>							
TAXES	1	2 680 305		2 614 451		65 854	2.5%
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2	138 255		139 119		(864)	-0.6%
QUOTES-PARTS	3	-		-		-	0.0%
TRANSFERTS	4	242 817		237 056		5 761	2.4%
SERVICES RENDUS	5	87 054		55 091		31 963	58.0%
IMPOSITION DE DROITS	6	132 600		101 700		30 900	30.4%
AMENDES ET PENALITES	7	6 500		9 000		(2 500)	-27.8%
INTERETS	8	15 000		20 000		(5 000)	-25.0%
AUTRES REVENUS	9	31 042		25 500		5 542	21.7%
	10	3 333 573		3 201 917		131 656	4.1%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
ADMINISTRATION GENERALE	11	594 896	20%	551 449		43 447	7.9%
SECURITE PUBLIQUE	12	431 015	14%	415 229		15 786	3.8%
TRANSPORT	13	1 069 504	36%	980 795		88 709	9.0%
HYGIENE DU MILIEU	14	478 243	16%	542 212		(63 969)	-11.8%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	15	5 895	0%	6 176		(280)	-4.5%
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT	16	209 059	7%	223 351		(14 292)	-6.4%
LOISIRS ET CULTURE	17	165 049	5%	150 843		14 206	9.4%
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	18	-	0%	-		-	
FRAIS DE FINANCEMENT	19	51 490	2%	28 937		22 553	77.9%
	20	3 005 153	100%	2 898 992		106 161	3.7%
<b>AUTRES ACTIVITES FINANCIERES</b>							
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	21	105 543		67 647		37 895	56.0%
TRANSFERT A L'ETAT DES ACT. D'INVEST.	22	190 000		192 400		(2 400)	
	23	295 543		260 047		35 495	
<b>TOTAL</b>	24	3 300 695		3 159 039		141 656	4.5%
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS</b>							
	25	32 878		42 878		(10 000)	
<b>AFFECTATIONS</b>							
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON AFFECTÉS	26	-		-		-	
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	27	-		-		-	
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	28	(32 878)		(42 878)		10 000	
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	29	-		-		-	
	30	(32 878)		(42 878)		10 000	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) AVANT FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>							
	31	0		0		0	
FINANCEMENT À LT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	32	0		0		-	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	33	0		0		0	

ADOPTÉE

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

### 05. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc (2022-2023-2024)

2021-12-148

Il est proposé par Michel Goudreault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc (2022, 2023 et 2024), tel qu'il apparaît au présent procès-verbal.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024		
<b>2022</b>		
1)	Projet alimentation en eau potable puits #3 - secteur montagne	780 000 \$
2)	Développement d'une partie du secteur de feuilles en aiguilles	300 000 \$
3)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$
4)	Bibliothèque - travaux extérieurs (drain de fondation)	75 000 \$
5)	Aménagement espace public - développement du cœur villageois	80 000 \$
6)	Étude d'alimentation et équipements d'approvisionnement - aqueduc village	60 000 \$
7)	Réfection de la toiture centre communautaire	60 000 \$
8)	Achat d'une boîte chaude à asphalte	45 000 \$
9)	Génératrices ( station d'épuration des eaux usées et garage municipal)	60 000 \$
10)	Achat d'un rétrocaveuse	115 000 \$
11)	Étude de recherche de sites: caserne, garage et site d'entreposage	15 000 \$
		<u>1 790 000 \$</u>
<b>2023</b>		
1)	Chemin Principal- étude préparatoire conduite et chaussée	50 000 \$
2)	Chemin Principal - étude préparatoire et travaux de réfection de chaussée- phase 1	600 000 \$
3)	Préparation du site et infrastructure : caserne, garage et site d'entreposage	1 000 000 \$
4)	Achat John Deere 624K-II LOADER ( 2018)	135 749 \$
5)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$
		<u>1 985 749 \$</u>
<b>2024</b>		
1)	Chemin Principal- travaux conduite et chaussée	720 000 \$
2)	Chemin Principal - travaux de réfection de chaussée - phase 2	600 000 \$
3)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$
		<u>1 520 000 \$</u>

ADOPTÉE

### 06. Présence à la séance

Un total de 5 personnes ont assisté à la séance.

### 07. Mentions des élus

### 08. Période de questions

### 09. Clôture et levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 20 h 13.